

RAPPORT

# La libre concurrence, meilleur instrument de régulation

ANTHONY EVANS\* • Novembre 2018



**N**ous avons besoin d'une régulation, que ce soit pour protéger les consommateurs et les investisseurs contre la fraude ou les employés contre l'exploitation. Mais la manière dont la régulation est appréhendée aujourd'hui se retourne contre ceux qu'elle est censée défendre. L'une des causes principales de ce dilemme découle de notre mauvaise compréhension du fonctionnement des marchés, même de marchés où la concurrence n'est pas parfaite. Cette contribution se penche sur trois aspects : premièrement, la relation entre les autorités de réglementation et le marché, deuxièmement, le type de protection nécessaire pour les consommateurs et, troisièmement, les mécanismes institutionnels les plus appropriés pour améliorer les flux d'informations. La quintessence est que les processus de marché véritablement concurrentiels offrent la meilleure régulation possible de l'économie. Nous devrions encourager les autorités à créer les conditions d'un tel marché.

## La relation entre les autorités de réglementation et le marché

La tendance de la réglementation bancaire, même avant l'éclatement de la crise financière de 2008, a montré que les banques cherchaient à détecter les failles des nouvelles lois. Il fallait alors réaliser des révisions et des extensions des règles existantes pour éliminer leurs lacunes. Ce processus a conduit à une complexité réglementaire croissante. Il est problématique parce que personne ne sait d'avance comment une réglementation sera mise en œuvre ou contournée. Nous savons par contre que ce cycle est créateur d'un risque systémique si les entreprises adoptent des stratégies identiques.

Tim Harford, rédacteur au *Financial Times*, a pris l'exemple du scandale des émissions de VW.<sup>1</sup> Les autorités exigeaient l'accomplissement de tests prévisibles. Le comportement des entreprises était défini par le besoin de passer ces tests, tandis que le système perdait de vue le problème censé être résolu.

---

\* L'auteur est professeur d'économie à l'ESCP Europe Business School de Londres. Ce rapport se base sur les remarques présentées lors de la Better Regulation Conference de l'Institut Libéral, le 25 septembre 2018 à Genève.

<sup>1</sup> Harford T. (2016) Messy, Riverhead.

Harford suggère une meilleure méthode : des « tests effectués aléatoirement dans des domaines à choix », ce qui revient à un examen scolaire : si les étudiants ignorent les questions de l'épreuve qui les attend, la stratégie optimale consiste à se préparer dans tous les domaines de leur branche.

Dans son exposé à Jackson Hole, en 2012, l'actuel chef économiste de la Banque d'Angleterre, Andy Haldane, a avancé l'idée selon laquelle les autorités de réglementation devaient se concentrer sur une technique heuristique (c'est-à-dire des règles empiriques) plutôt que des mécanismes complexes.<sup>2</sup> « On ne combat pas un feu avec du feu ; on ne lutte pas contre la complexité avec la complexité », dit-il. Nous devons en effet sortir de ce cercle vicieux, mais il ne semble pas que les examens scolaires soient une métaphore adéquate.

Lors d'un examen, le professeur connaît la matière. Les connaissances de l'étudiant sont mises à l'épreuve à l'aune du savoir de l'enseignant. En cas de désaccord, le professeur a toujours raison. Dans le cas du système bancaire, cela signifie que les autorités de réglementation connaîtraient les risques et que les banques chercheraient à contourner les réglementations. Or ce point de vue largement répandu est erroné. Il n'est pas possible de définir la régulation par un jeu entre un régulateur omniscient et un subordonné récalcitrant. La réalité est très différente de cette caricature. Examinons à titre d'illustration les réglementations destinées à protéger le consommateur.

## Quelle protection du consommateur ?

De solides arguments plaident en faveur de la protection des consommateurs, mais il est nécessaire de comprendre que la meilleure façon d'atteindre cet objectif est par un marché concurrentiel et l'État de droit, et non les réglementations étatiques. Les consommateurs demandent par exemple une protection contre la fraude ou l'extorsion. Or les mécanismes de réputation du marché libre, comme les témoignages de clients ou les marques, créent de fortes délimitations à ce que les entreprises peuvent se permettre. Les tribunaux protègent aussi les consommateurs des menaces d'utilisation de la force. Il est crucial de souligner que le système juridique repose sur la protection des droits de propriété privée et que les agences de réglementation ont un pouvoir de confiscation ou de réallocation des ressources qui affaiblit ces droits et donc vont à l'encontre de ce qui serait la véritable fonction de l'État. Ce dernier n'est donc pas le moyen adéquat de parvenir à une régulation efficiente.

---

<sup>2</sup> Voir Haldane, A. (2012), « The Dog and the Frisbee », 366<sup>e</sup> Symposium de politique économique de la Réserve fédérale de Kansas City.

L'information incomplète du public et son ignorance possible sont également évoquées pour justifier une protection légale des consommateurs. Pourtant là aussi, les solutions de marché sont innombrables pour remédier à ces asymétries d'informations. Citons la certification par des tiers, les garanties, les tests gratuits et les échantillons. L'imperfection du marché est une inefficience et toute inefficience est une opportunité de bénéfice.

Même les situations extrêmes comme l'exploitation des salariés peuvent être gérées par le marché concurrentiel puisque la liberté de contrat permet à un employé de n'accepter un poste que si l'avantage est réciproque. Quiconque n'est pas satisfait de son emploi peut en chercher un autre.

La concurrence ne permet pas seulement de résoudre une partie de ces craintes. Elle y parvient sans créer les nouveaux problèmes générés par les réglementations étatiques. Ceux-ci comprennent :

- *La dynamique interventionniste.* Si une réglementation est adoptée, l'appel à des règles supplémentaires en est souvent la suite logique afin d'en corriger les conséquences inattendues. Des normes de sécurité excessives sont par ailleurs susceptibles de créer un faux sentiment de sécurité et de provoquer une augmentation des accidents en raison d'une prise de risque accrue (pour les mêmes raisons). Il peut en résulter une course aux normes sécuritaires et un cycle de complexité.
- *La recherche de rentes.* Les récentes auditions du Congrès américain dans l'affaire Facebook ont révélé que les parlementaires ne comprenaient pas le modèle d'affaires des réseaux sociaux. Les membres du Congrès affirment avoir agi dans l'intérêt du public en protégeant les consommateurs contre le vol de leurs données privées. C'est pourtant l'État qui menace le plus la sphère privée. Le principal objectif des auditions consistait à trouver le meilleur moyen d'extraire des rentes d'une entreprise bénéficiaire. Les gouvernements ne protègent pas le public contre l'extorsion ; au contraire ils pratiquent eux-mêmes l'extorsion, à travers une fiscalité et une réglementation exagérément lourdes.
- *Des normes de qualité excessives.* Quand les autorités de réglementation emploient des normes de qualité minimales, celle-ci sont populaires parce que personne ne demande une piètre qualité. Il est toutefois possible de décréter une qualité inutilement élevée. Des normes minimales trop exigeantes peuvent mener à des pénuries et à des prix excessivement chers, par exemple dans le domaine du logement.
- *Les conséquences inattendues.* Une réglementation excessive peut créer des marchés clandestins, aboutir à une augmentation des coûts de la vie qui pénalisent les bas revenus et encourager la demande d'alternatives

illégalles et moins sûres. Les réglementations peuvent également réduire la qualité et pénaliser les consommateurs qu'elles prétendent protéger en provoquant des limitations de l'offre, une augmentation des prix et des restrictions de la concurrence et des choix.

## Les mécanismes pour améliorer les flux d'informations

Plutôt que de considérer la régulation comme un jeu entre les autorités de réglementation et les entreprises, l'attention devrait se concentrer sur les flux d'informations entre les entreprises et le marché dans son ensemble, cela au regard d'une réalité où :

- nous ne savons pas d'emblée qui va obtenir les informations pertinentes,
- nous ne savons pas quelles informations seront pertinentes,
- nous ne savons pas quel comportement est cohérent avec le profil de risque désiré des consommateurs.

Deux options sont dès lors possibles : la première est la planification centralisée. Le système est alors hiérarchisé pour permettre à l'information disponible d'atteindre les preneurs de décisions. Il en résulte cependant un aléa moral puisque les pertes peuvent être collectivisées. La deuxième option est un système décentralisé, c'est-à-dire le marché. Sur les marchés, les droits de décision sont attribués à la personne qui détient l'information et le système de pertes et profits sert à guider les comportements. En termes concrets, cela signifie que la prise de risques excessive, de l'avis du marché et non des bureaucrates, est sanctionnée par la faillite, et que les investisseurs sont par contre récompensés pour leur attention à la rentabilité à long terme. Les entreprises sont également libres de choisir entre différents modèles d'affaires et d'innover. Un tel système assure la liberté de choix des consommateurs et réduit le risque systémique.

Les marchés concurrentiels sont d'ailleurs plus rapides que la réglementation étatique pour établir leur verdict. En 2007, l'entreprise Mattel a procédé au rappel de nombreux jouets fabriqués en Chine dont de petits aimants pouvaient être avalés par les enfants. Avant que les autorités aient décidé de l'action la mieux appropriée, la capitalisation boursière avait baissé de 2,75 milliards de dollars. Le marché avait très vite sanctionné l'entreprise.

La plupart des formes de régulation peuvent être accomplies par les marchés concurrentiels. Nous émettrons toutefois deux réserves. La première

concerne la définition d'un marché concurrentiel, la deuxième consiste à préciser la juridiction adéquate d'une autorité de réglementation.

Les autorités suivent à la lettre la définition scolaire standard de la concurrence en observant le degré de concentration du marché. Sous cet angle, plus un marché est concentré, moins il est réputé concurrentiel et plus l'intervention paraît rationnelle. Il existe toutefois une autre approche, qui définit le marché concurrentiel selon son ouverture à la concurrence, en d'autres termes selon les obstacles arbitraires auxquels de nouveaux entrants sont confrontés. Ces obstacles étant érigés par l'État, la tâche de celui-ci consisterait précisément à lever les barrières à l'entrée sur un marché. Du point de vue de la concurrence, ces obstacles pénalisent les consommateurs parce qu'ils empêchent la réalisation de projets rentables. À l'inverse des barrières étatiques, les *coûts* d'entrée traduisent en revanche la rareté réelle des ressources et déterminent la rentabilité (ou la non-rentabilité) des projets. Les coûts d'entrée tels que les économies d'échelle, les effets de réseau et la fidélité aux marques ne sont pas des indicateurs d'une situation anti-concurrentielle. En effet, si un monopole est le fruit d'une supériorité en termes d'efficacité, c'est-à-dire s'il dispose de coûts moyens inférieurs à n'importe quel concurrent, c'est le consommateur qui en profite. S'il s'avère que ce monopole pénalise le consommateur, il a de bonnes chances de ne pas perdurer.<sup>3</sup>

La seconde réserve porte sur la juridiction adéquate d'une autorité de réglementation. Il existe des situations, par exemple en présence d'externalités, où l'emploi des mécanismes de marché peut être excessivement coûteux. Une forme de réglementation est alors nécessaire, mais elle ne correspond peut-être pas à la juridiction d'une autorité de réglementation nationale. Par exemple la pollution sonore sur un campus universitaire pourrait très bien être gérée par une association locale. Des émissions de CO<sub>2</sub> seraient le cas échéant du ressort d'instances internationales.

Cet article n'a aucune intention d'alimenter une attitude anti-régulation. Au contraire, la régulation est nécessaire. Cependant, la meilleure forme de la plupart des régulations est la concurrence et le processus de marché, et non pas l'État. Finalement, la régulation est trop importante pour être abandonnée à l'État.

---

<sup>3</sup> Un tweet de Jerry Neumann le démontre : dans les années 1960, sans intervention de l'État, personne ne serait parvenu à battre General Motors, dans les années 1970 IBM, dans les années 1980 Microsoft, dans les années 1990 GE, dans les années 2000 Walmart, dans les années 2010 Amazon. (<https://twitter.com/ganeumann/statut/1038528256436260869>)



INSTITUT LIBÉRAL

## Impressum

Institut Libéral  
Place de la Fusterie 7  
1204 Genève, Suisse  
Tél.: +41 (0)22 510 27 90  
Fax: +41 (0)22 510 27 91  
liberal@libinst.ch

Les publications de l'Institut Libéral se trouvent sur  
[www.institutliberal.ch](http://www.institutliberal.ch).

## Disclaimer

L'Institut Libéral ne prend aucune position institutionnelle.  
Toutes les publications et communications de l'Institut  
contribuent à l'information et au débat. Elles reflètent les  
opinions de leurs auteurs et ne correspondent pas  
nécessairement à l'avis du Comité, du Conseil de fondation  
ou du Conseil académique de l'Institut.

Cette publication peut être citée avec indication de la source.  
Copyright 2018, Institut Libéral.